



JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN
**LE MESSAGE DU PRÉSIDENT
 DE LA RÉPUBLIQUE**

Page 3

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**9 MORTS
 ET 222 BLESSÉS
 EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449
MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5153 | Jeudi 28 novembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**L'ETAT RÉGULE LE MARCHÉ
 DE LA DEVISE**

**UN COUP
 DUR POUR
 L'INFORMEL**

Page 5

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

**LE GOUVERNEMENT MET
 EN PLACE DES MESURES
 POUR LE SECTEUR AGRICOLE**

Page 2



ALGER

**VERS UNE SOLUTION POUR
 LES EMBOUTEILLAGES**

Page 4



JUSTICE

**ZETCHI EN DÉTENTION
 PROVISOIRE**

Page 16

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le gouvernement met en place des mesures pour améliorer le secteur agricole

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à la mise en œuvre des mesures exécutives visant à répondre aux orientations données par le président de la République au gouvernement, lors de la réunion du Conseil des ministres du 24 novembre 2024.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Ces orientations ont porté sur les préoccupations des citoyens et la préparation des programmes sectoriels en application du programme réformiste global et ambitieux approuvé par le président de la République. Dans le cadre de la mise en œuvre des engage-

ments du président de la République en matière de sécurité alimentaire, le gouvernement a pris connaissance d'une présentation sur le programme national visant à renforcer les capacités de stockage des céréales, ainsi que sur l'avancement des travaux de construction des nouvelles installations destinées à augmenter les capacités nationales de stockage des céréales. Le gouvernement a également abordé les mesures relatives à la gestion des terres agricoles et au financement des infrastructures de stockage agricole, ainsi que les questions liées à l'élevage et à l'alimentation du bétail, en coopération avec l'Union générale des paysans algériens. Dans le cadre de l'examen de la situation

des services publics dans différents secteurs, le gouvernement a étudié les mesures prises pour améliorer et développer les services publics dans le secteur de l'énergie. Ces mesures ont permis d'atteindre un taux de raccordement presque total aux réseaux électriques et gaziers et d'améliorer la distribution des produits pétroliers. De plus, des efforts exceptionnels ont été fournis pour raccorder les périmètres agricoles à l'électricité, conformément aux orientations du président de la République. Le gouvernement a également pris connaissance des résultats de la campagne de lutte contre les incendies de forêts 2024. Un bilan des principales mesures et actions préventives adoptées

par les autorités pour prévenir et combattre ces incendies a été présenté. Ces mesures ont permis de réduire de plus de 90% les superficies brûlées par rapport à l'année précédente. Des discussions ont également eu lieu sur les préparatifs pour améliorer les systèmes de prévention et de lutte en prévision de la saison prochaine. Enfin, le gouvernement a étudié des moyens de renforcer le cadre organisationnel de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie ainsi que des chambres de commerce et d'industrie, afin de mieux répondre aux exigences de l'économie actuelle et d'activer leur rôle dans l'accompagnement du développement économique.

H. M.

MDN

Le Général d'Armée Chanegriha se rend à l'exposition des hydrocarbures et du gaz et à la 15^e Brigade blindée au Koweït

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, s'est rendu, mardi, à l'exposition des hydrocarbures et du gaz Ahmad Al-Jaber et à la 15^{ème} Brigade blindée Moubarak, au 3^{ème} jour de sa visite officielle à l'Etat du Koweït, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

« Au 3^{ème} jour de sa visite à l'Etat frère du Koweït, Monsieur le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire s'est rendu, aujourd'hui mardi 26 novembre 2024, avec la délégation de haut niveau qui l'accompagne, à l'exposition des hydrocarbures et du gaz Ahmad Al-Jaber et à la 15^{ème} Brigade blindée Moubarek », précise le communiqué.

« La visite a commencé par l'exposition des hydrocarbures et du gaz Ahmad Al-Jaber, dans la ville d'El-Ahmadi, qui constitue l'une des expositions les plus modernes et les plus prestigieuses au monde, spécialisée dans le domaine des hydrocarbures. Cette exposition représente également un musée culturel qui documente et retrace l'histoire de l'industrie pétrolière et offre une expérience interactive riche en informations sur l'histoire de cette industrie stratégique au Koweït », ajoute la même source. Le Général d'Armée a visité « les différents pavillons, où il a reçu des explications exhaustives fournies par les responsables de cet événement, sur les différentes étapes de production du pétrole et les techniques utilisées dans l'extraction et le raffinage, depuis la découverte de cette ressource vitale dans l'Etat du Koweït en 1936 jusqu'à nos

jours ». Accompagné de sa délégation, le Général d'Armée Chanegriha « s'est rendu ensuite à la 15^{ème} Brigade blindée Moubarak relevant des Forces terrestres koweïtiennes. Après la cérémonie d'accueil donnée par le Commandement de cette Brigade, Monsieur le Général d'Armée a reçu des explications exhaustives fournies par les Commandants des formations, notamment sur la nature des missions de la Brigade, les programmes d'entraînement adoptés, ainsi que sur les systèmes d'armement mis à disposition ». A l'issue de sa visite, le Général d'Armée Chanegriha « a fait l'éloge de cette importante unité au sein des Forces terrestres koweïtiennes, notamment ses compétences humaines et ses équipements et armements, avant de souhaiter tout le succès à son Commandement et ses personnels », conclut le communiqué.

ANP

Reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 5 éléments de soutien aux groupes terroristes

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, et cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 20 au 26 novembre, indique, ce mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 20 au 26 novembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et « grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé « Hocine Karzazi » dit « Abderrazzak », s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6^{ème} Région militaire, en sa possession un (1) pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, une (1) bombe de confection artisanale,

une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations », note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 64 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 36 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc », ajoute le communiqué. Dans le même contexte, « des détachements combinés de l'ANP ont saisi, en coordination avec les services des Douanes, à Oran en 2^{ème} Région militaire, une grande quantité de cocaïne s'élevant à 112,648 kilogrammes, alors que 13,33 kilogrammes de la même substance et 1 314 165 comprimés psychotropes ont été saisis, lors de différentes opérations à travers le territoire national », relève la même source. A

Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illizi, « des détachements de l'ANP ont arrêté 207 individus et saisi 18 véhicules, 269 groupes électrogènes, 127 marteaux-piqueurs, 4 détecteurs de métaux ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ».

De même, « 15 autres individus ont été arrêtés et 7 fusils de chasse, deux (2) pistolets automatiques, un (1) fusil mitrailleur, 41530 litres de carburants, ainsi que 9,46 quintaux de tabacs et 61,74 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis ».

D'autre part, les Garde-côtes « ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 213 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 460 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le communiqué.

DISCUSSIONS SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'HARMONISATION DES LÉGISLATIONS :

Participation du ministre de la Justice à la 40^e session arabe

Le ministre de la Justice, Lotfi Boujemaâ, participe aux travaux de la 40^e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, prévue le 28 novembre 2024 au siège de la Ligue arabe au Caire.

L'ordre du jour de cette session aborde des sujets importants, notamment l'examen de la Convention arabe de lutte contre le terrorisme, la Convention arabe de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que la Convention arabe régissant la situation des réfugiés dans les pays arabes. Il sera également question de la proposition de l'Algérie concernant le projet de Convention arabe sur la protection des données à caractère personnel. Cette session discutera aussi de l'harmonisation des législations arabes, avec l'examen de projets de lois directrices concernant la loi arabe de lutte contre le discours de haine, la loi arabe unifiée sur la lutte contre les drogues et les substances psychotropes, la loi arabe directrice pour la protection et l'aide aux déplacés dans les pays arabes, ainsi que la proposition de l'Algérie sur la loi arabe directrice pour la protection des enfants contre le recrutement dans les conflits armés. Selon un communiqué du ministère, cette session s'inscrit dans le cadre de la réunion annuelle du Conseil des ministres arabes de la Justice, visant à discuter des questions juridiques et judiciaires communes, à promouvoir la coopération judiciaire arabe et à tirer parti des expériences des pays arabes. Lors de cette session, un nouveau bureau exécutif du Conseil sera élu et les programmes de travail futurs de l'instance secrétariat technique et du Centre arabe de recherches juridiques et judiciaires seront approuvés.

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE :

L'Algérie intensifie son soutien diplomatique et juridique pour Ghaza

La célébration vendredi de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien intervient dans des conditions extrêmement difficiles marquées par la poursuite de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza et les territoires occupés, au moment où la question palestinienne, cause centrale pour l'Algérie, continue d'enregistrer des victoires diplomatiques et surtout juridiques. L'ONU a retenu, en 1977, la date du 29 novembre pour la célébration de la «Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien», qui coïncide avec l'adoption de la résolution 181 en 1947 par l'Assemblée générale des Nations unies sur le plan de partage de la Palestine.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Avec cette Journée internationale, la communauté internationale affirme chaque année sa solidarité avec le peuple palestinien dans son aspiration à un avenir empreint de liberté et de paix, et rappelle que la question de la Palestine n'est pas encore résolue. Cependant, cette journée est focalisée pour la deuxième année consécutive sur la situation explosive à Ghaza, ravagée par l'agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023, avec à ce jour plus de 44 000 martyrs, en majorité des femmes et des enfants. Donc, ce 29 novembre sera une nouvelle occasion pour beaucoup de pays et de peuples de faire davantage de pression sur le Conseil de sécurité des Nations unies, pour qu'il assume pleinement sa responsabilité et agisse rapidement en obligeant l'occupant sioniste à mettre fin à ses mas-

sacres et crimes abjectes contre les Ghazaouis en vue d'obtenir un cessez-le-feu permanent dans l'enclave assiégée. Dans ce contexte, l'Algérie sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a placé la juste cause palestinienne au sommet de ses priorités, la considérant comme une «question nationale» et continue de mobiliser tous ses efforts en faveur de cette question centrale, notamment depuis son élection le 1er janvier 2024 en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les efforts intenses de l'Algérie, qui interviennent conformément à son principe éternel adopté vis-à-vis de la question: «Avec la Palestine qu'elle ait tort ou raison», visent à parvenir à un cessez-le-feu à Ghaza et en Cisjordanie, mettre un terme aux violations sionistes sous diverses formes dans la ville sainte d'El-Qods occupée, et à obtenir une adhésion de la Palestine à part entière à l'ONU ainsi qu'une plus grande reconnaissance de la part des pays qui n'ont pas encore pris cette mesure. Solidarité internationale accrue et avancées juridiques décisives Solidaire avec la Palestine notamment depuis la proclamation sur son sol de l'Etat de Palestine il y a 36 ans, l'Algérie a proposé plusieurs projets de résolution au Conseil de sécurité afin d'obtenir un cessez-le-feu permanent et durable à Ghaza, mais malheureusement, les Etats-Unis ont bloqué plusieurs de ces initiatives en usant de leur droit de veto sauf celle de mars dernier, à savoir la résolution 2728, qui a été adoptée et a recueilli 14 voix, Washington s'étant abstenu. Toujours dans le cadre de l'élan de solidarité en faveur du peuple palestinien opprimé, le nombre de pays ayant reconnu l'Etat palestinien ne cesse d'augmenter notamment depuis le début de l'agression sioniste génocidaire contre Ghaza, pour atteindre à ce jour 147 Etats. L'Irlande, la Slovaquie, la Norvège et l'Espagne étant les derniers pays à l'avoir fait. La solidarité avec le peuple palestinien s'est, par ailleurs, renforcée davantage notamment sur le plan juridique, à la suite de la déci-

sion de la Cour pénale internationale (CPI) d'émettre des mandats d'arrêt contre le «chef du Gouvernement» d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien «ministre de la Défense», Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis à Ghaza.

La décision de la CPI a reçu le soutien unanime de l'ensemble de la communauté internationale y voyant une victoire pour le peuple palestinien et pour la légalité internationale et l'Etat de droit, et un revers pour l'agresseur sioniste qui jouissait jusque-là d'«une impunité et d'une immunité totales» ainsi que pour ses alliés des Etats occidentaux et particulièrement des Etats-Unis. L'Algérie avait vivement salué la décision de la CPI. «Cette mesure que l'Algérie n'a eu de cesse de réclamer par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue un pas important et une avancée concrète vers la fin de décennies d'immunité et d'impunité dont a bénéficié l'occupant israélien alors qu'il se livrait à des crimes contre le peuple palestinien et dans l'ensemble des pays de la région», a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Dans son allocution prononcée lundi dernier, à l'occasion de l'ouverture

de l'année judiciaire 2024/2025 au siège de la Cour suprême, le président de la République a soutenu que «l'appel de l'Algérie a été entendu aujourd'hui par les hommes intègres à travers le monde, pour qu'il soit mis fin à l'impunité de ceux qui tuent le peuple palestinien», adressant ses remerciements à «ces hommes intègres à travers le monde, dont nos frères en Afrique du Sud».

Fervent défenseur aussi de la cause palestinienne, l'Afrique du Sud a déposé une plainte, le 29 décembre 2023, contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de justice (CIJ) l'accusant de génocide à Ghaza. Celle-ci a rendu son avis consultatif en juillet dernier sur les conséquences juridiques de l'occupation sioniste des territoires palestiniens, soulignant que les pratiques adoptées par l'entité sioniste représentaient une atteinte au droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Par ailleurs, le monde connaît, depuis le 7 octobre 2023, une vague de soutien sans précédent au peuple palestinien. Des milliers de personnes dans de nombreux pays ont organisé des sit-in de solidarité et des marches de protestations exigeant notamment un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt de l'envoi d'armes à l'entité sioniste. Ce mouvement de solidarité se poursuit à ce jour.

L.B.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN:

Le message du président de la République

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, ce mercredi, un message à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, indique un communiqué de la présidence.

« La journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien se tient cette année à un moment particulier en raison de l'agression de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien sans défense, notamment dans la bande de Ghaza, qui est entrée dans sa deuxième année dans une inaction internationale flagrante et honteuse », affirme le président de la République, ajoutant que « l'occupation sioniste a piétiné tous les pactes et toutes les normes ». Pour le président de la République, « le peuple palestinien crée son propre miracle, refuse de se rendre au statu quo et crie ses droits face au siège, à la famine, aux bombardements et aux abus, et son arme dans tout cela est sa ferme conviction de la justice de sa cause et de la légitimité de ses demandes ». Face à l'ampleur de ces sacrifices, nous n'avons que respect et honneur pour ce peuple « combattant », ajoute encore le président de la République.

R.N.

DIPLOMATIE :

M. Attaf tient des rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues au Portugal

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, ce mercredi à Cascais (Portugal), des rencontres bilatérales avec les ministres des Affaires étrangères de nombre de pays frères, et ce, en marge de sa participation aux travaux du deuxième jour de la 10e session du Forum de l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAO), indique un communiqué du ministère.

M. Attaf s'est ainsi entretenu avec le ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, M. Hakan Fidan, le ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, M. Abbas Araghchi, le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des

Tunisiens à l'étranger de la République tunisienne, M. Mohamed Ali Nafti, et le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur de la République togolaise, M. Robert Dussey. Lors de leurs entretiens, M. Attaf et son homologue turc se sont félicités du «niveau exceptionnel atteint par les relations bilatérales dans le domaine économique, qu'il s'agisse de volume des échanges commerciaux ou des investissements turcs en Algérie», selon le communiqué. Les deux parties ont également souligné «la nécessité d'intensifier les efforts communs pour atteindre les objectifs tracés par les dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le président Recep Tayyip

Erdogan», ajoute la même source. Les deux ministres se sont également «concertés sur les développements de la situation au Moyen-Orient et dans la région sahélo-saharienne». La rencontre de M. Attaf avec son homologue iranien a permis de «passer en revue l'état des relations de coopération entre les deux pays» et d'«examiner les moyens de les hisser à des niveaux supérieurs».

Les deux responsables ont aussi discuté des «perspectives de poursuite des efforts dans le cadre du groupe arabo-musulman en vue d'intensifier les pressions sur l'entité sioniste pour l'amener à cesser son agression et son escalade au Moyen-Orient», souligne le communiqué.

Les entretiens entre M. Attaf et son homologue tunisien ont, quant à eux, porté sur

«les moyens de promouvoir et d'étendre la coopération bilatérale à de plus larges perspectives, en accord avec l'engagement commun des dirigeants des deux pays, le Président Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Kaïs Saïed, et conformément à leurs orientations visant à conférer un caractère stratégique aux relations algéro-tunisiennes».

Le ministre d'Etat a, par ailleurs, procédé à un échange de vues et d'analyses avec son homologue togolais concernant «la situation prévalant dans la région sahélo-saharienne» et examiné avec lui «les perspectives de coordination pour contribuer au renforcement des fondements de la paix, de la sécurité et du développement dans cet espace», conclut le communiqué.

R.N.

UN ÉVÈNEMENT SCIENTIFIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE EN AFRIQUE :

Algérie Télécom soutient Amasa 2024

Le groupe Algérie Télécom et ses entreprises affiliées ont annoncé leur accompagnement de l'Académie algérienne des sciences et technologies dans l'organisation de la réunion annuelle des académies africaines des sciences (Amasa 2024), sous le thème : « *Ressources, sciences et technologies pour le développement en Afrique* ». Cela s'inscrit dans le cadre de son engagement à promouvoir les initiatives scientifiques et technologiques.

Cet événement majeur se déroule sous le patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au Centre international des conférences «Abdellatif Rahal» à Alger, du 26 au 28 novembre.

(Amasa 2024) est un rassemblement scientifique de premier plan qui réunit une élite d'académiciens et d'experts africains pour discuter des enjeux clés liés à l'innovation et à la coopération dans les domaines des sciences et des technologies, au service du développement durable du continent africain.

Algérie Télécom a également souligné que son soutien à cet événement reflète son engagement ferme à soutenir les initiatives scientifiques qui renforcent la position de l'Algérie en tant que centre de savoir et d'innovation en Afrique.

CLÔTURE DES ENREGISTREMENTS POUR LA TRAVERSÉE
ALGER-MARSEILLE :

Soyez à l'heure !

La Société nationale de transport maritime des passagers a annoncé, ce mercredi, aux passagers de la liaison Alger-Marseille du jeudi 28 novembre 2024 que les enregistrements se clôtureront à 7h00 du matin.

Elle a précisé que les passagers de cette traversée doivent prendre leurs précautions et se rendre au port d'embarquement suffisamment tôt.

R.N.

ALGER :

Vers une solution pour les embouteillages

En dépit de tous les efforts consentis par les pouvoirs publics, les embouteillages sévissent toujours au détriment des automobilistes et même des usagers qui souffrent le martyr.

PAR RAYAN NASSIM

Ce cauchemar quotidien représente aujourd'hui plusieurs millions d'heures perdues, avec leur coût économique à la clé. Sans compter l'exposition forte à la pollution sortant des pots d'échappement, le stress, mental et physique, dû à l'attente, aux hoquets de la circulation, aux retards pris. Notons que la capitale ne peut accueillir son parc automobile de la wilaya d'Alger, ajoutez à cela, le nombre de véhicules, venant de hors wilayas traversant le territoire de la blanche ! Aujourd'hui encore le cauchemar perdure, malgré le lancement de plusieurs projets routiers dans le cadre du plan de décongestionnement routier à Alger. Alors que faire ? Dans cette quête de meilleures issues pour désengorger la capitale et ses localités limitrophes, la société chinoise CSCEC (China State



Construction Engineering Corporation), un leader mondial dans la construction et la réalisation des infrastructures routières, revient après pas moins de quatre ans de gel de l'ancien projet pour proposer une série de solutions modernes et innovantes pour fluidifier le déplacement des véhicules et des personnes dans la capitale. Cet ensemble de solutions a été présenté, lors d'une journée d'étude organisée par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), en marge de la 20e édition du Salon international des travaux publics (SITP), tenu du 24 au 27 novembre, au cours de laquelle le Directeur général des travaux publics et marketing de l'entreprise chinoise, a exposé les différents systèmes de trans-

port en commun ainsi que les infrastructures innovantes, permettant un meilleur agencement des déplacements dans les villes à grande agglomération. Évoquant certains de ces moyens de transport innovants, le représentant de la société chinoise a indiqué qu'il s'agit de solutions comme le métro aérien, le monorail et différents moyens modernes dans le transport en commun. Mais aussi des parkings intelligents pour résoudre le problème du stationnement anarchique. Pour sa part, le DG des travaux publics de CSCEC a évoqué les différentes solutions pour accroître le nombre des routes en soulignant les difficultés de leur application sur le terrain. « *Dans la wilaya d'Alger, il est difficile de trouver un nouveau tracé pour construire des autoroutes à étages, car les coûts d'indemnités et autres seront très élevés* », a-t-il fait savoir, notant que la deuxième solution est encore plus complexe. « *Pour la deuxième proposition, qui consiste à construire des autoroutes en tunnel, c'est une solution qui, en termes de coût et de sécurité, est assez contraignante* », a-t-il expliqué, ajoutant que le choix le plus probable serait donc la solution de l'autoroute à étages pour démêler le souci des embouteillages dans la capitale.

R.N.

CONCOURS NATIONAL DE SONATRACH:

Smaïn Alatou invite les candidats à postuler massivement

Le directeur exécutif des ressources au Groupe Sonatrach, Smaïn Alatou, annonce que le concours national pour le recrutement des universitaires par la compagnie nationale pétrolière est ouvert à tous les diplômés des universités, des facultés et des écoles académiques algériennes à travers les 58 wilayas du pays.

Quid des critères pour participer à ce concours ?

Intervenant, ce mercredi à l'émission « *L'invité du jour* » de la Radio chaîne 3 de la Radio algérienne, M Alatou affirme qu'il y a des critères exigés par le Groupe Sonatrach.

« *D'abord, il s'agit d'un concours national, un mode de recrutement pour donner la chance à tout le monde et qui sera couronné par un classement* », précisant que les candidats doivent disposer d'un diplôme pour les postes d'ingénieur et d'un parcours universitaire (BAC + 5 ans) dans les filières ciblées par ce concours et, pourquoi pas, d'un diplôme un peu plus élevé pour ceux qui en disposent.

Pour le second segment, c'est-à-dire pour les techniciens, les candidats doivent disposer d'un niveau BAC +3 dans les spécialités techniques.

Sonatrach cible 19 spécialités pour ce concours national

Au total, le Groupe Sonatrach va recruter dans 19 spécialités, incluant, pour la première fois, les énergies renouvelables et l'hydrogène vert.

Il faut souligner que ce concours national concerne 19 filières professionnelles. Il s'agit des filières suivantes: forage, géologie, géophysique, production puits, résér-

voirs, laboratoire d'analyses des hydrocarbures, énergies renouvelables, hydrogène, transport des hydrocarbures, ingénierie du gaz, instrumentation, mécanique industrielle, électricité industrielle, raffinage et pétrochimie, commercialisation des hydrocarbures, santé, sécurité et environnement, économie pétrolière, intelligence artificielle et informatique.

L'IA, les énergies renouvelables et l'hydrogène intégrés au concours

« *Le Groupe Sonatrach dispose d'un potentiel de compétences non négligeables et fait sa mue en matière de ressources humaines pour intégrer de nouvelles compétences. Nous avons un centre de recherche et de développement (R&D) qui fait un travail de pointe et l'intelligence artificielle est déjà au rendez-vous* », affirme M. Alatou, soulignant que « *le Groupe Sonatrach invite les jeunes compétences à postuler massivement à ce concours national, non seulement dans les filières liées aux hydrocarbures, mais aussi dans les filières liées à l'intelligence artificielle, mais aussi les énergies renouvelables et l'hydrogène vert* ».

Le concours national aura lieu fin décembre prochain

Annonçant que le concours national est programmé pour fin décembre, il rappelle que les inscriptions seront ouvertes, demain jeudi à 8 heures du matin (28 novembre), via le site internet dédié à cet effet (accessible par le lien: « <https://nationalrecruit.sonatrach.dz> ») et ce, jusqu'au mardi 10 décembre prochain à 20h00 et invite les candidats à vérifier que leur inscription est bel et bien

active au niveau des structures de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), un préalable requis, selon ce responsable.

Du reste, il dira que « *les corrections se feront de manière anonyme et en toute transparence, avec la possibilité de faire un recours pour les candidats qui voudraient contester le résultat. Nous donnons toutes les garanties aux candidats* ».

Sonatrach démarche toujours pour capter la matière grise

Par ailleurs, M Alatou indique que le Groupe Sonatrach démarche toujours les universités et autres instituts pour capter la matière grise, dont les majors de promotions, car, dit-il, « *il y a une forte concurrence sur le marché de l'emploi et le Groupe Sonatrach a toujours su mettre en avant ces compétences, car il y a va de l'avenir de l'entreprise. Il y a une démarche constructive qui est entraînée d'être validée pour capter les meilleures compétences sur le marché de l'emploi* ».

Vaste plan de recrutement pour l'année 2025

Par ailleurs, M Alatou annonce un vaste plan de recrutement pour l'année 2025 et devra toucher les métiers liés aux filières du soutien et du support, du juridique, les finances, la planification et bien d'autres fonctions, précisant que « *pour ces métiers, le Groupe Sonatrach garde une forme de recrutement local, c'est-à-dire qu'il y aura des annonces qui tiendra compte de la résidence du candidat. Du coup, ce ne sera pas un concours national. Ainsi, dès qu'on termine ce concours national, on s'occupera d'autre segments* ».

L'ÉTAT RÉGULE LE MARCHÉ DE LA DEVISE

Un coup dur pour l'informel



La dernière décision des autorités monétaires en fixant le montant des transferts de devises à 7500 Euros l'année pour les voyageurs a bousculé les mœurs. Les marchés de l'informel se trouvent directement impactés par cette mesure qui ne va pas arranger leurs affaires.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Il faut rappeler que le règlement n°24-35 du 13 octobre 2024 fixe pour les résidents et non résidents algériens « au transfert d'un montant maximal en espèces de 7500 euros pour l'année civile » au titre de leur voyage à l'étranger et au-delà de cette somme un avis bancaire est exigé.

Cette décision qui a fait baisser pas pour longtemps les cours des devises dans le marché parallèle, a ensuite légèrement observé une petite hausse dans les trans-

actions où la moyenne de 100 Euros s'échange à plus de 25.400 DA. Les autres monnaies telles que le dollar et la livre sterling observent également une hausse étant donné que la plupart des voyageurs ont des liens ou des intérêts dans les pays d'Europe occidentale. Mais le souci de la Banque d'Algérie est d'appliquer ces prérogatives de régulation des marchés de la devise en instituant un contrôle systématique sur les montants à transférer.

Des experts financiers affirment que la sphère de l'informel en termes de transactions en devises à près de 55,18 milliards de dollars qui circulent dans les places publiques. D'autant que cette masse monétaire représente 5 à 10% de la devise en Algérie par rapport au cours réel des banques qui détient la majorité des transactions. Le recours au contrôle strict de la devise détenue par les particuliers n'est pas perçu par les autorités comme un tour de vis mais un axe qui fait partie de la stratégie de lutte contre l'évasion des devises à l'étranger. Selon un expertise du ministère des Finances, le marché informel peut brasser jusqu'à 90 milliards de dollars de transactions. Cela s'explique par une forte demande d'achat sur l'im-

portation des véhicules pour les particuliers, les soins médicaux à l'étranger et le pèlerinage aux lieux saints. Ceci dit, l'Etat compte resserrer le marché des échanges surtout pour les importateurs qui disposent d'un accès d'achat ferme de la devise effectuée dans les banques. A ce niveau, il a été indiqué selon le gouvernement que « le montant de la surfacturation des produits importés se situe entre 30 à 35% de la valeur réelle des marchandises ». Pour mettre terme à cette situation qui fait la saignée de l'économie nationale, l'Etat a obligé les opérateurs à procéder à la déclaration de la domiciliation bancaire de chaque opération d'importation avant 30 jours de la date fixée pour la transaction. D'autre part, l'objectif de la régulation du marché de la devise est de créer plus tard un marché où les outils de paiement numérique doivent primer au détriment du cash. Rappelons que l'institution des bureaux de change pour les transactions en devise est encadrée par la loi 23-09 du 21 juin 2023. Il faudra encore attendre les décisions des autorités pour voir apparaître les premiers bureaux de change en Algérie.

F. A.

TRAVAUX PUBLICS

Des entreprises égyptiennes souhaitent participer au programme national ferroviaire

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a reçu l'ambassadeur de la République d'Egypte en Algérie, Mokhtar Gamil Tawfik Warida, qui a fait état de la volonté de certaines entreprises égyptiennes, notamment « Arab Contractors », de participer au programme d'investissements publics dans le domaine ferroviaire, indique, mercredi un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres centraux du ministère et du directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) et du Président-directeur général du groupe public de construction ferroviaire, le ministre a passé en revue l'expérience algérienne en matière de réalisation des infrastructures et des installations de base, notamment les voies ferrées, à travers la concrétisation du pro-

gramme national d'investissement ferroviaire et de transport guidé. De son côté, l'ambassadeur égyptien, qui était accompagné d'une délégation de responsables de l'entreprise « Arab Contractors », a salué l'expérience algérienne en matière de réalisation des mégaprojets d'infrastructures (projets d'infrastructures de grande envergure), notamment celui du développement du réseau ferroviaire et du transport guidé, exprimant la volonté des entreprises égyptiennes d'investir dans ces projets. Il a mis l'accent également sur l'importance de développer ce partenariat par la création d'un groupe de sociétés de réalisation algéro-égyptiennes pour décrocher des transactions et réaliser des projets communs dans le domaine des infrastructures de base en dehors des deux pays, indique le communiqué. Lors de cette rencontre, les deux parties ont souligné « l'importance de promouvoir

les perspectives de coopération lors de la prochaine phase, de renforcer les investissements communs et d'établir des partenariats économiques bilatéraux dans le secteur, vu les expertises et les capacités remarquables dont disposent les deux pays ». Il a été convenu également d'échanger les expertises et expériences en matière de réalisation de projets ferroviaires et de transport guidé, en assurant la formation des ingénieurs et des cadres dans ces deux domaines à travers des échanges de visites entre les parties concernées ». Lors de cette rencontre qui fait suite à la visite effectuée par le Président de la République en octobre dernier en Egypte, les deux parties ont salué « le niveau des relations historiques et ancrées entre les deux pays et leur volonté d'élargir la coopération dans le secteur des travaux publics et des infrastructures », conclut le communiqué.

ENERGIE

Sonatrach participe au Sirexe en Côte d'Ivoire

Une délégation de haut niveau de Sonatrach conduite par le P-dg du groupe, Rachid Hachichi entame, mercredi, une visite de travail en Côte d'Ivoire, en prévision de sa participation au Salon international des ressources extractives et énergétiques (Sirexe), indique un communiqué du groupe public.

La participation à cette manifestation prévue du 27 novembre au 2 décembre à Abidjan, intervient en réponse à l'invitation adressée par le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa Coulibaly au groupe, ajoute le document.

A travers cette participation, Sonatrach aura à « examiner les opportunités de partenariat offertes dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures avec les entreprises ivoiriennes », précise le communiqué ajoutant que le P-dg de Sonatrach et la délégation qui l'accompagne tiendront une série de réunions et de rencontres avec des responsables ivoiriens dans le secteur de l'énergie pour aborder les perspectives des relations bilatérales et les moyens de les renforcer, conclut le communiqué.

COOPÉRATION ALGÉRO-SAUDIENNE

Vers un renforcement des investissements

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekache, a eu une rencontre bilatérale avec le vice-ministre saoudien de l'Investissement, l'ingénieur Ibrahim bin Yusuf Al-Mubarak, afin de discuter des moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la promotion de l'investissement.

Selon un communiqué publié par l'agence publique, les deux parties algérienne et saoudienne ont discuté de « la situation des projets des investisseurs saoudiens en Algérie », qui souhaitent investir dans divers secteurs tels que l'agriculture, le tourisme et l'industrie, en profitant des avantages considérables offerts par l'Etat à travers la nouvelle loi sur l'investissement.

En marge de la 28e édition du Forum mondial de l'investissement qui se tient à Riyad, en Arabie Saoudite, la rencontre entre Rekache et Al-Mubarak a porté sur les termes de l'accord de coopération dans le domaine de l'investissement, lequel a été approuvé par les deux parties et sera signé lors des prochaines échéances communes.

MIDI

CULTURE

ARTS PLASTIQUES

Le 8^e Festival international de l'art contemporain s'ouvre à Alger

Le 8e Festival culturel international d'art contemporain (IFCA) a été inauguré mardi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, en présence de plasticiens professionnels, algériens et étrangers, issus de 39 pays, dont la Palestine, invité d'honneur de cette édition.

Il se tiendra du 26 novembre au 7 décembre à Alger



IL Y A QUARANTE-TROIS ANS DISPARAISSAIT
HADJ ABDERRAHMANE :

L'Inspecteur Tahar a marqué des générations d'Algériens



ARTS PLASTIQUES

Le 8^e Festival international de l'art contemporain s'ouvre à Alger

Le 8^e Festival culturel international d'art contemporain (IFCA) a été inauguré mardi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, en présence de plasticiens professionnels, algériens et étrangers, issus de 39 pays, dont la Palestine, invité d'honneur de cette édition.

Placé sous le slogan de, "Pour un nouvel héritage", le 8^e IFCA a été ouvert en présence de hauts fonctionnaires de l'Etat algérien, de représentants des deux Chambres parlementaires, ainsi que ceux des missions diplomatiques accréditées à Alger, celles des pays participants à ce grand événement notamment. Dédié à l'art contemporain, cette grande manifestation culturelle internationale, qui revient après plusieurs années d'interruption, rassemblera, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et jusqu'au 7 décembre prochain, des œuvres réalisées par 70 artistes algériens et étrangers, représentant 39 pays, issus des cinq continents.

Des travaux artistiques de créateurs palestiniens, exposés dans ce Festival, abordent la résilience du peuple palestinien, à Ghaza notamment, face à l'abjection et la barbarie de l'armée terroriste sioniste. Dans une déclaration à la presse, le ministre de la Culture et des Arts a



"salué les artistes algériens où qu'ils se trouvaient, qui ont mis leur art au service de la paix, de l'amour et de la beauté esthétique et qui œuvrent à servir l'Algérie et à défendre sa culture, son authenticité et sa civilisation". M. Ballalou a également salué la Palestine, dont la présence à ce festival constitue un "message de résilience adressé au monde entier", rappelant que son statut d'invité d'honneur au 8^e IFCA traduisait à son égard tout le respect et l'élan de fraternité inébranlable et de soutien indéfectible de l'Etat et du peuple algériens. Qualifiant le 8^e IFCA de "belle et grande manifestation", de "renaissance culturelle et artistique" et d'"étape importante dans l'histoire de l'art, car valorisant les efforts consentis en faveur de l'artiste", le ministre de la Culture et des Arts, a rappelé, à cet effet, l'"avènement du Statut de l'artiste, la prise en

charge de sa situation socioprofessionnelle, son encouragement à créer des espaces artistiques et l'ouverture d'écoles et d'instituts de formation". Réitérant aux associations culturelles l'"accompagnement de son département sur les plans moral, financier et administratif", M. Ballalou a annoncé la "promulgation prochaine d'une loi sur les coopératives artistiques qui permettra aux artistes de créer leurs propres institutions culturelles, artistiques et sociales à but lucratif". Il a également lancé un appel à tous les artistes et les professionnels de l'art algériens, établis en Algérie ou à l'étranger, pour "contribuer à la renaissance culturelle et artistique, par l'instauration d'un marché de l'art qui puisse garantir un climat favorable à la création de richesses".

Le ministre de la Culture et des arts a conclu avec le souhait de "réussir, tous ensemble, le chan-

gement espéré dans la conception même de toute manifestation culturelle" qui doit, selon lui, sortir de la "vision du simple spectacle ponctuel" pour s'élever à celle d'un "véritable projet porteur d'une dynamique culturelle et artistique". Des professionnels issus de plusieurs pays partageront leurs expériences dans le domaine à l'occasion d'un Forum, durant lequel se tiendront également des rencontres thématiques prévues à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger Ahmed et Rabah-Asselah, sur les problématiques de diffusion et de l'économie des arts, ainsi que les espaces d'exposition électroniques. Une autre rencontre, sur le thème de "L'art de la résistance palestinienne" sera animée par des artistes palestiniens de renom, à l'image de Steve Sabella, Tayseer Barakat, Hani Zurob, Rafat Asad, Areen Hassan et Bashar Alhroub.

Il se tiendra du 26 novembre au 7 décembre à Alger

Des plasticiens professionnels, algériens et étrangers, issus de 39 pays dont la Palestine invitée d'honneur, prendront part au 8^e Festival culturel international de l'art contemporain, prévu du 26 novembre au 7 décembre au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, ont indiqué mardi les organisateurs. Sous le signe « Pour un nouvel héritage », cet événement dédié à l'art contemporain, rassemblera des œuvres réalisées par 70 artistes d'Algérie et d'autres pays dont la Tunisie, Libye, Égypte,

Mauritanie, Kenya, Afrique du Sud, Nigeria, Koweït, Irak, Syrie, Italie, Russie et des États-Unis. Des créateurs palestiniens seront présents au festival par des travaux artistiques qui abordent la question palestinienne et la résistance du peuple palestinien. En solidarité avec les Palestiniens à Ghaza, une renouveau sur le thème « L'art de la résistance palestinienne » à laquelle prendront part des artistes palestiniens de renom à l'image de Steve Sabella,

Tayseer Barakat, Hani Zurob, Rafat Asad, Areen Hassan et Bashar Alhroub, est programmée. « L'Algérie, qui a toujours exprimé son soutien politique constant au combat du peuple palestinien et à sa résistance contre son occupant, soutient également la cause à travers l'art et la culture », a affirmé le commissaire du festival, le plasticien Hamza Bounoua. Par ailleurs, un hommage à des artistes peintres disparus est au menu par la présentation des

collections privées de Baya, Arezki Larbi, Salah Hioune, Djamel Larouk et Kamel Nezzar. En marge de l'exposition, des professionnels issus de plusieurs pays partageront leurs expériences dans le domaine à l'occasion d'un Forum qui abordera, également des rencontres thématiques sur la diffusion et l'économie des arts ainsi que les espaces d'exposition électroniques, prévues à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger Ahmed et Rabah-Asselah.

R. C.

CULTURE

IL Y A QUARANTE-TROIS ANS DISPARAISSAIT HADJ ABDERRAHMANE

L'Inspecteur Tahar a marqué des générations d'Algériens

La célèbre moustache, son trench-coat serré par la ceinture, son accent jijelien, sa façon de se présenter et son jeu inimitable avaient fait de lui l'un des personnages les plus populaires auprès des cinéphiles et des téléspectateurs algériens entre les années 1960 et 1980.



Deux artistes d'Algérie et du Pakistan ont remporté le Premier Prix du concours international de la miniature et de l'enluminure, organisé dans le cadre de la 14^e édition du Festival culturel international dédié à ces arts, clôturée samedi soir au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen. La première place en art de la miniature a été décernée à Hamaza Fawzi d'Algérie, alors que le Pakistanais, Ahmed Waqar, a remporté le Premier Prix du concours de l'art de l'enluminure.

La deuxième place en art de la miniature a été attribuée à Kasimov Obeidullah d'Ouzbékistan, suivi par Houha Naval d'Algérie.

Concernant l'enluminure, l'artiste iranienne Darya Novin s'est classée deuxième. La troisième place est revenue à l'Algérienne Aiouane Moundir. Par ailleurs, les meilleures œuvres présentées lors de cette édition ont été sélectionnées parmi 23 en miniature et enluminure, par un jury composé d'artistes d'Algérie, du Koweït et de Turquie.

La cérémonie de clôture a été également marquée par des hommages rendus au jury ainsi qu'à l'invitée d'honneur de cette édition, l'artiste japonaise Mikasa Koshi et à l'artiste algérienne Jazia Cherrih. En outre, un documentaire sur cette édition a été projeté, suivi de partitions de musique sur le luth, exécutées par l'artiste Mustapha Bechelaghem. Ce festival culturel international, organisé quatre jours durant, a enregistré la participation de 47 artistes de 18 pays présentant environ 140 œuvres d'art, selon le commissariat de l'événement.



acteurs joueront ensemble dans huit films sortis entre 1967 et 1978. L'inspecteur Tahar incarnait dans toutes ces productions un personnage inculte à la naïveté vicieuse, qui ne cessait de donner des répliques souvent violentes à son adjoint plus instruit et plus intelligent que lui, mais qui est contraint de lui obéir parce qu'il était son supérieur. C'était en quelque sorte une situation qui sévissait souvent dans la société algérienne de l'époque, et qui continue toujours d'exister de nos jours. En l'absence d'archives filmées et de documentation sur les productions télévisuelles de l'ex-Radio et télévision algérienne (RTA), le premier film qui a réuni les deux personnages, sous le titre *L'Inspecteur mène l'enquête* réalisé par Moussa Haddad en 1967, demeure inconnu. C'est lors de la sortie de son second film en 1968, sous le titre *La souris ou l'inspecteur Tahar contre la souris*, réalisé par Mohamed Ifticène, que le public découvre ce duo pour la première fois sur le petit écran. Le film produit par l'ex-RTA sera diffusé dans les années 1970 à l'époque du noir et blanc. De nombreux téléspectateurs se souviendront de cette œuvre dans laquelle l'Inspecteur Tahar et son Apprenti traquent un voleur surnommé La souris, qui avait fait fureur dans le braquage des bijouteries, et qu'ils finiront par identifier et arrêter grâce à un morceau de fromage après de longues investigations. Dans ce film, on découvre dans le rôle de La souris, l'acteur Mohamed Ouchen, connu sous le nom artistique de Kaci Kcentini (car originaire de Constantine), qui fut l'un des pionniers du 4^e art dans cette ville dans les années 1940-1950, avec El Hacène Bencheikh Lefgoun et Mohamed Salah Touache, avant d'être rappelé après l'Indépendance par Mustapha Kateb pour faire partie de la troupe du Théâtre national algérien (TNA).

Débuts d'un duo de génie

Mais, au fait, c'est grâce au réalisateur Mustapha Tizraoui (décédé le 12 juillet 2006), que les deux compères se retrouvent ensemble dans un sketch où Hadj Abderrahmane joue le rôle de l'Inspecteur Tahar interprété avec un accent typiquement jijelien, alors que Yahia Benmabrouk jouait celui de l'Apprenti. Le prénom de Tahar a été choisi en hommage au grand réalisateur Tahar Hannache, qui avait lui-même enseigné les techniques du cinéma à Hadj Abderrahmane lorsqu'il était caméraman à l'ex-RTA. Les deux comédiens (Hadj Abderrahmane et Yahia Benmabrouk) donneront ensemble plusieurs sketches un peu partout en Algérie à diverses occasions dans les années 1960, dont certains ont été diffusés à la télévision, connaissant un énorme succès, car évoquant des situations du vécu de tous les jours. Doté d'un talent remarquable et un style de jeu décontracté, plein de spontanéité et de créativité, le duo marquera des générations d'Algériens. Les deux

non pas dans la forme classique, mais sous forme d'un interrogatoire presque vrai. Le personnage interrogé, qui reçoit une gifle à chaque question, présente les acteurs et l'équipe technique. Trois ans plus tard, soit en 1971, Hadj Abderrahmane s'engage dans sa première expérience d'écriture de dialogues dans *L'auberge du pendu*, d'après un scénario de Mustapha Badie, lui-même réalisateur de ce film. Lui et l'Apprenti sont appelés à résoudre l'énigme d'un double meurtre, après la découverte du corps d'un homme pendu dans sa chambre d'auberge et celui d'un artiste tué dans un studio. Le film a vu la participation de Sid Ali Fernandel, Rezki Nabti et Athmene Ariouet à ses débuts. La série s'est poursuivie par la production en 1971 du film « *Yadès* » dans lequel apparaissaient des acteurs méconnus comme Hadj Cherif, Khadra et Afifa. Il s'agit encore d'un crime à élucider, celui d'un musicien qui a gagné au tiercé, retrouvé tué dans la rue. Les meurtriers étaient, en fait, l'amie du musicien, une danseuse dans un cabaret, et son complice pour s'emparer du gros lot gagné par la victime. Le titre du film est inspiré d'un jeu de vigilance typiquement algérois. Il consiste à se passer des objets en tentant de piéger son adversaire. Avant de recevoir l'objet des mains de l'autre, l'adversaire doit dire « fi bali » (j'y pense), sous peine de perdre la partie si l'autre dit « Yadès ». Le perdant aura à honorer un gage au gagnant.

Un film-culte

Après tant de films joués ensemble, le duo Hadj Abderrahmane-Yahia Benmabrouk atteindra son apogée en 1972 avec le film culte *Les vacances de l'inspecteur Tahar*, produit par l'Office national du cinéma et de l'industrie cinématographique (ONCIC). Un film qu'il est inutile de présenter, car la majorité des Algériens le connaît par cœur, pour l'avoir regardé au moins une fois dans leur vie. L'œuvre réalisée par Moussa Haddad, d'après un scénario et des dialogues de Hadj Abderrahmane, a battu depuis sa sortie tous les records dans les salles et à la télévision, devenant l'œuvre la plus vue dans l'histoire du cinéma algérien. Jusqu'à ce jour, on ne se lassera jamais de le voir, tant son originalité et son humour n'ont pas pris la moindre ride. Le rôle de Moussa Haddad comme réalisateur a été capital dans la réussite phénoménale de ce film. Ce dernier a vu la participation de l'actrice tunisienne Zohra Faïza (hadja Oum Traki) et Hattab Ben Ali (Alilou), avec un bref passage de Sissani (le vendeur tunisien de beignets) et de Hassan El Hassani (l'adjoint-maire d'une petite commune). Des scènes resteront gravées dans la mémoire, comme celles du cortège avec les motards, le déguisement en valet de chambre et en femme de ménage et le vol de bicyclettes des travailleurs dans un champ agricole en Tunisie. Ceci sans oublier la très belle musique d'Ahmed Malek. Le célèbre duo entame une nouvelle aventure, en tournant à Oran en 1977 son septième film, *L'Inspecteur Tahar marque le but*, adapté par Hadj Abderrahmane, d'après un scénario de Chérif Chaouati, réalisé par Kaddour Brahim Zakaria. Une manière de raconter la passion des Algériens pour le football. On y trouve dans les rôles principaux Zoubida Benbahi (Malika la coiffeuse), Sirat Boumediène (Omar le footballeur), avec une brève apparition de Mohamed Adar, Yamina Ghassoul et Ouafia Belarbi. Une histoire qui tourne autour d'une enquête sur le meurtre d'un footballeur célèbre à cause d'une jalousie entre deux femmes.

AMINE AÏT KARA, COMÉDIEN

Quand le talent prime

Dans ses sketches, que l'on aurait tort de n'y voir que le désir de divertir, se dessine, en filigrane, le souci d'une moralité...

On croirait voir en lui un acteur américain avec sa silhouette filiforme, sa barbe blonde et sa dégaine de sportif, même s'il n'évoque aucune star en particulier en dehors de quelques vagues et fugitives ressemblances en lien avec ces traits caractéristiques dont nous venons de parler. C'est par-là qu'il se distingue d'abord. Le prix de meilleur comédien dans la pièce *Le cri rentré*, une pièce tout en mimique, jouée en 2023 au Festival international du théâtre, en Tunisie, ne le confortait-il pas dans ce rôle ? Mais Amine Aït Kara a d'autres cordes à son arc comme on le verra plus loin.

Premières années de formation

Cela commence pour lui comme pour tous ceux qui aiment avec passion ce genre qui met en scène des drames sociaux. Amine a huit ou neuf ans, il fréquente les salles de spectacle. Les cinémas étant fermés pour cause de faillite et d'abandon, il reste la chanson et le théâtre. Les seuls arts qui peuvent encore remplir les salles, exceptés les meetings. Amine a donc neuf ans. Nous sommes en 1997 ou 98. Les souvenirs sont imprécis. À la salle Erich, on joue une pièce de théâtre où les rôles sont tenus par des Espagnols. C'est une histoire d'amour qui, naturellement rappelle Roméo et Juliette. Les deux jeunes gens s'aiment, comme dans la pièce de Shakespeare, mais comme chez l'auteur anglais, les parents s'opposent à toute idée de mariage. Peut-on rêver meilleur destin qu'en ouvrant les yeux sur une pièce de théâtre qui ressemble à s'y méprendre à Roméo et Juliette, même si la fin diffère absolument.

Quoi qu'il en soit, voilà notre galopin lancé sur une voie dont il ne se doute pas qu'elle va le conduire bien loin. Le théâtre pour enfants lui ouvre les bras. Déjà des rôles, et ils vont en s'accumulant. *L'Arbre*, *Le Puits*, des rôles taillés sur mesure, qu'il incarne avec brio ! Il faut dire que, comme dans la fable, les choses parlent dans le théâtre pour enfants. Un enfant parmi les enfants, mais qu'il dépasse d'une tête déjà, grâce au talent. Peu à peu ce rôle évolue vers celui de



clown, puis de comédien.

La maturité venant, il crée en 2009 sa première pièce : *Ne demeure que le vrai*. Cette pièce, qui s'inspire de la réalité, est suivie par *Le cri rentré*. Cette dernière, qui fait appel à la technique de la mimique, et qui lui a permis de participer à plusieurs festivals internationaux du théâtre, assurera sa consécration, chez nous comme à l'étranger, en tant que dramaturge et comédien. On le verra d'abord en Tunisie au Festival international du théâtre de rue, où il remporte le prix de meilleur acteur. Puis, en Irak, où la pièce s'adjuge la 2e place. Puis en Iran, où elle s'empare de la 1re place. Chez-nous, le succès est tout aussi fulgurant. Il lui vient de l'autre pièce, avec *Ne demeure que le vrai* qui l'a menée dans le cadre de la semaine culturelle initiée par le ministère de tutelle à faire pratiquement le tour des grandes villes.

Le jeune acteur autodidacte voit s'ouvrir devant lui une autre carrière : celle du cinéma. La télévision a tué le grand écran, mais il a intronisé le petit écran. Et le cinéma, privé de ce moyen, s'est reporté sur l'autre. Aussi, croire que le septième art est mort, est une erreur grossière. En s'adaptant au petit écran, le cinéma a juste changé le fusil d'épaule. En revanche, il a vu sa production exploser. Le jeune blondin a la réputation de n'avoir pas les yeux dans sa poche. Devenu un pilier de la Maison de la culture, rien de ce qui s'y fait n'échappe à son regard aigu. Si, depuis la création de cette structure cultu-

relle, les deux arts qui dominent outrageusement le champ restent la peinture et la chanson, les responsables veillent scrupuleusement sur le juste équilibre entre tous les arts et les lettres.

Caméra au poing

Leur encouragement au septième art a connu depuis quelques années une véritable politique de réhabilitation à travers des festivals de cinéma abrités par la Maison de la culture. On a assisté à des projections de films et de courts métrages, à des conférences-débats, à des expositions, drainant des foules immenses et provoquant un enthousiasme sans bornes. Et qui est là à regarder de tous ses yeux sans rien perdre de ce qu'il voit ? Lui, le comédien dont l'horizon s'élargit et s'ouvre devant lui de nouvelles perspectives. Il n'en voulait ni de la chanson ni de la peinture. En artiste pressé par le temps, il comprend que son intérêt est dans le théâtre et le cinéma qui se soutiennent l'un l'autre.

Deux productions de type « caméras cachées » vont lui permettre de s'imposer dans cet art et toucher, par le biais de la télévision, un large public. La première a pour titre *Le sosie*. Rien à voir avec le Sosie de Molière. Mais bien construit et aussi désopilant. Une personne (homme ou femme) est appelée par téléphone. On lui donne rendez-vous au salon d'une maison. La personne arrive et la première chose qu'elle remarque, c'est sa photo dans un cadre accroché à un mur. Son

premier mouvement se traduit par l'étonnement. Elle ne comprend pas ce que fait sa photo dans ce salon. On lui explique que c'est la photo d'un jeune qui est mort, il y a peu de temps. Et on ajoute que sachant sa ressemblance avec celle-ci, on a, sur l'avis d'un médecin, pensé provoquer le choc émotionnel chez la sœur du défunt en le mettant en présence avec elle. Il doit pour cela accepter de faire le mort. Aussitôt dit, aussitôt fait. La fille qui a perdu la voix à la suite de la mort de son frère, entre dans la pièce. On soulève un coin du drap qui recouvre le corps. La fille voit le visage du jeune homme qui feint d'être mort et laisse échapper un cri de douleur. Elle a retrouvé la voix. La salle éclate de rire. Le jeune, ainsi mystifié, comprend que c'est « la caméra cachée ». L'autre production de ce type est *Le test de recrutement*. Un jeune chômeur reçoit un coup de fil providentiel. L'auteur de ce coup de fil lui propose d'intervenir pour lui auprès du directeur d'une grosse boîte qui cherche des agents de sécurité. Le jeune arrive. Il est aussitôt introduit dans le bureau du patron de la boîte. Son protecteur l'a mis en garde auparavant : le directeur qui est Tunisien est coléreux et passe son temps à invectiver ses employés. Mais au fond, il n'est pas si méchant. Cela ne l'a pas inquiété. Il va pourtant sortir de ses gonds dès la première occasion. La scène qui éclate et à laquelle il assiste met aux prises le dirigeant de cet établissement avec une de ses employés. Contre ses cris, ses injures, ses menaces, la pauvre employée n'a que ses plaintes et ses larmes à opposer. Le sang du jeune chômeur ne fait qu'un tour; oubliant pourquoi il est là, il fait face à l'agresseur de l'employée et lui renvoie toutes ses injures et menace même de le frapper. Pour le calmer, il a fini par lui révéler que ce n'est qu'un jeu. « *J'ai voulu souligner ainsi un des traits les plus saillants de notre caractère* », expliquait ce dimanche Amine, à la Maison de la culture où il travaille, ajoutant : « *C'est son inacceptation de toute forme d'abus et d'injustice.* » Le premier sketch est produit en 2023 et a été donné à la télévision El Watania pendant tout le mois de Ramadhan. Le second est passé en 2024, pendant les 15 premiers jours du mois sacré, sur la chaîne El Djazaïria. Ces sketches comportent des variantes chaque fois qu'une personne de sexe masculin ou féminin entre en scène pour incarner le principal rôle qui est le seul de la pièce à rester en dehors de la fiction, même s'il y participe activement.

PRIX CHEIKH ABDELKRIM-DALI

Ouverture de la 4^e édition en hommage à l'artiste Nouredine Saoudi

Une soirée en hommage au musicien et célèbre interprète de musique andalouse, Nouredine Saoudi, a été animée, par Lila Borsali et Hamidou, en ouverture de la 4e édition du Prix Cheikh Abdelkrim-Dali. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, l'hommage a été marqué par la projection d'un film documentaire retraçant le parcours musical de l'artiste, disparu en juillet dernier, en présence des membres de sa famille et des artistes aux côtés de cadres du ministère de la Culture et des Arts, ainsi que des représentants d'établissements culturels. Accompagnée sur scène par l'orchestre de la Fondation Cheikh Abdelkrim-Dali, l'icône de la chanson andalouse, Lila Borsali, a inter-
prété avec émotion une partie de la nouba

djazaïra, une composition de Nouredine Saoudi exécutée dans le mode sahl et *Harq Ed'dana Wahjati*, une valse dont le défunt a également composé la deuxième partie. Devant un public enchanté, l'artiste a également repris quelques extraits tirés du spectacle Rihla (Voyage) que Nouredine Saoudi avait donné avec d'autres artistes, dont Farid Khoddja et Lamia Madini en Algérie et à l'étranger. Après avoir fait part de sa « *fierté de participer à cet hommage à l'une des icônes de la musique algérienne, Lila Borsali a attesté que « Nouredine Saoudi a réinterprété le patrimoine musical algérien à sa façon, dans une démarche artistique créatrice et novatrice* ». « *Je garde de lui le souvenir d'un ami et artiste qui m'a toujours*

soutenu et conseillé », s'est-elle rappelé avec émotion. Lui succédant sur scène, le chanteur Hamidou, aux registres musicaux polyvalents, a interprété, pour l'occasion, des pièces de l'andalou comme *Rit Erriad*, en passant par du qcid (chaâbi) et un istikhbar en espagnol, pour conclure avec des m'khilsate. Dans son allocution d'ouverture, la présidente de la Fondation Cheikh Abdelkrim-Dali, Wahiba Dali, a souligné que la 4e édition de cette manifestation artistique, coïncidant avec la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de 1er Novembre 1954, est une « *tribune* » qui permet aux jeunes talents de « *s'affirmer dans la scène musicale* ». Les épreuves finales, prévues du 26 au 28 novembre au Conservatoire

de musique Cheikh Abdelkrim-Dali de Kouba (Alger), mettront en compétition 9 candidats issus de Mostaganem, Biskra, Skikda, Blida et Tipasa. Leurs prestations seront soumises à l'appréciation du jury, présidé par le professeur de musique andalouse Salah Boukli. Les lauréats de cette 4e édition, dédiée à la mémoire de Nouredine Saoudi, seront distingués à l'occasion d'une cérémonie de clôture prévue demain à l'Opéra d'Alger avec un concert animé par Meriem Benallal et Samir Toumi. Organisé depuis 2016, le Prix cheikh Abdelkrim-Dali, du nom de l'artiste Abdelkrim Dali (1914-1978), grande figure de l'andalou, vise à promouvoir les jeunes talents et à enrichir le patrimoine musical andalou.

SONATRACH

Début d'incendie maîtrisé dans le complexe gazier d'Illizi, pas de victime

Un départ d'incendie qui s'est déclaré, ce mercredi matin au niveau du complexe de traitement de gaz d'Alrar (wilaya d'Illizi) a été maîtrisé, a indiqué, dans un communiqué, le groupe Sonatrach, précisant qu'aucune victime n'a été enregistrée.

«Aujourd'hui, le 27 novembre 2024, un départ d'incendie a eu lieu vers 01h00 du matin au niveau du train -1- du complexe de traitement de gaz d'Alrar, de la région de production Stah, wilaya d'Illizi», a fait savoir la même source.

«Tous les moyens ont été déployés pour la maîtrise de cet incendie», précise le communiqué, ajoutant que le plan d'assistance mutuelle PAM de la région de production d'In Amenas a été activé.

«Une investigation sera menée pour déterminer les causes de cet incident», souligne le groupe public.



TIARET

6,2 milliards de dinars pour équiper le Centre régional de traitement du cancer

Un montant de 6,2 milliards de dinars a été alloué pour équiper le Centre régional de lutte contre le cancer de Tiaret, selon ce qu'a indiqué le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Ali Ben Sadeq.

Le ministère de la Santé a prévu une enveloppe de 3 milliards DA pour l'achat de trois accélérateurs pour le traitement du cancer, financés par le Fonds national de lutte contre le cancer. Par ailleurs, 3,2 milliards DA ont été affectés au budget sectoriel pour fournir d'autres équipements médicaux et administratifs pour ce centre de santé, qui a récemment fait l'objet d'une visite de contrôle par le wali de Tiaret, Saïd

Khalil. Le responsable a également souligné que le projet devrait entrer en service au cours du premier semestre de l'année prochaine, d'autant plus que les travaux de construction ont dépassé les 95% et que les travaux de climatisation centrale et de transformation électrique sont actuellement en cours.

De son côté, le wali a souligné la nécessité de prévoir des installations complémentaires pour ce centre important afin d'assurer un bon accompagnement psychologique des patients et des visiteurs, telles que la création d'espaces verts, de places et de salles pour l'éducation et les jeux des enfants, tout en saluant l'initiative de certaines associations qui

construisent actuellement un logement à proximité de l'hôpital pour accueillir les patients et leurs proches venant des régions éloignées.

Il est à rappeler que ce centre aura une capacité d'accueil de 260 lits. De plus, le secteur de la santé dispose d'un personnel médical expérimenté grâce à l'unité de lutte contre le cancer dirigée par deux médecins spécialistes.

Lors de la même visite, le wali a inspecté plusieurs projets en cours de réalisation dans la ville de Tiaret, tels que l'hôpital de traitement des brûlures, le service d'orthopédie, la filiale de l'Institut Pasteur, ainsi qu'une clinique polyvalente.

ADRAR

Valoriser les expériences de terrain pour développer l'agriculture saharienne

La nécessité de valoriser les innovations et expériences sur le terrain pour développer l'agriculture saharienne et renforcer la sécurité alimentaire nationale a été soulignée mardi lors d'une rencontre scientifique à l'université d'Adrar, à l'initiative du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST).

La rencontre, à laquelle ont pris part les autorités locales, les représentants de groupes industriels et économiques nationaux, dont Sonatrach, Cosider, Agrodiov et Madar, a permis de mettre en exergue les importantes potentialités agricoles qu'offre la wilaya d'Adrar, à travers des mégaprojets susceptibles d'assurer son développement agricole, conformément aux orientations des hautes instances du pays, afin de relever, à court terme, le défi de la sécurité alimentaire.

Dans son intervention, le directeur du CNRST, Mokhtar Sellami, a indiqué que cette rencontre intervient dans le cadre des démarches visant le développement de l'innovation et de la recherche scientifique pour consolider le développement de leviers socioéconomiques en Algérie, dont l'agriculture saharienne.

Le CNRST œuvre, avec le concours des divers départements ministériels et des opérateurs économiques nationaux, membres du Conseil, à promouvoir les potentialités nationales de développement à travers les modèles économiques et industriels réussis, les innovations et la recherche scientifique, pour les capitaliser et répondre aux attentes du pays et atteindre, à l'horizon 2027, un produit intérieur brut dépassant les 400 milliards de dollars, a-t-il souligné. Pour sa part, le directeur général de la division Agriculture du groupe Cosider, Noureddine Bacha, a mis en relief les efforts déployés depuis 2021, au volet de l'investissement agricole, dans certaines wilayas du pays qui se sont lancées dans la production de semences, facteur primordial pour la protection de la sécurité alimentaire, en plus d'autres activités agricoles, dans le but de réduire la facture d'importation. Le groupe Cosider, rappelle M. Bacha, s'est lancé dans l'expérience de l'investissement agricole à travers les wilayas de Khenchela (région de Nememcha), Touggourt et Adrar.

Cette dernière (Adrar), qui constitue le fer de lance pour le groupe, au regard des conditions favorables existantes (sol et eau), a enregistré le lancement d'une exploitation de 16.000 ha, pour un investissement de 12 milliards DA, dont 50% consacrés à la réalisation des forages d'irrigation et l'installation d'équipements d'irrigation (pivots).

Ces investissements ont été couronnés par l'exploitation, à travers les trois wilayas précitées, d'une superficie globale de 37.000 ha, a indiqué le même responsable qui a rendu un hommage aux efforts des autorités locales pour l'accompagnement des promoteurs, en termes d'électrification agricole, en un temps record, ainsi que la célérité d'exécution des procédures administratives liées à l'investissement.

Les prévisions du groupe tablent, pour la saison agricole 2024/2025, sur une récolte de 100.000 quintaux (QX) de semences, susceptibles de satisfaire les besoins de la prochaine saison agricole. Il s'agit de grands investissements agricoles avec des opérateurs internationaux pour bénéficier de leurs expériences, l'investissement d'entreprises nationales dans l'agriculture saharienne, l'implication de grands investisseurs privés et leur accompagnement selon les nouveaux mécanismes d'accompagnement et de soutien, ainsi que l'encouragement des jeunes promoteurs souhaitant exploiter de petites parcelles, et ce pour faire d'Adrar un pôle agricole national.

Le chef de l'exécutif de la wilaya s'est engagé à tenir prochainement une rencontre de coordination avec les opérateurs agricoles, en vue de prendre connaissance de leurs préoccupations et leur faire connaître les mécanismes prévus par les pouvoirs publics pour l'accompagnement et la promotion de l'investissement dans les wilayas du Sud.

SALON INTERNATIONAL EL-HARAMAÏNE, LE HADJ, LA OMRA ET LE TOURISME À ORAN

Une affluence de plus de 15.000 visiteurs

La première édition du Salon international El-Haramaïne, le hadj, la omra et le tourisme, qui a pris fin mardi soir au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran a attiré plus de 15.000 visiteurs et a été sanctionnée par la conclusion de 42 accords, a-t-on appris des organisateurs.

Cette manifestation de deux jours a enregistré une forte affluence de visiteurs nationaux et étrangers, intéressés par le tourisme religieux, en particulier dans les domaines du hadj, de la omra,

de l'hôtellerie et des services de restauration, a indiqué, à l'APS, le commissaire du salon, Mounir Betraoui.

Par ailleurs, les rencontres bilatérales organisées dans le cadre du salon ont permis la signature de 42 accords, principalement entre des entreprises algériennes et saoudiennes dans le domaine de la restauration. D'autres accords ont été conclus entre l'Autorité générale du Hadj et de la Omra libyenne et une société saoudienne, ainsi qu'entre des acteurs du secteur hôtelier, dans le but

d'améliorer les services en préparation de la omra de Ramadhan, selon la même source. Organisé par la société Even Pro spécialisée dans l'organisation d'événements, ce salon a rassemblé 35 entreprises et agences de voyage spécialisées dans l'hôtellerie, la restauration et les services touristiques innovants, d'Algérie, d'Arabie saoudite, d'Égypte, de Tunisie et de Libye, selon le commissaire du salon, qui a annoncé que la deuxième édition de cet événement se tiendra en juillet 2025 à Alger.

INVESTISSEMENT DE 14 MILLIARDS DE DOLLARS POUR VALORISER
LES HYDROCARBURES

Sonatrach mise sur la technologie locale

L'Algérie « dispose de tous les atouts pour franchir l'étape de l'acquisition d'une technologie locale dans le domaine du génie chimique pour l'industrie pétrolière et gazière », a déclaré, mardi à Sétif, le directeur central Recherche et Développement du groupe Sonatrach, Mustapha Mohamed Benamara.

Le même responsable a indiqué, dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture d'une conférence internationale de 2 jours sur le génie chimique pour l'industrie pétrolière et gazière, organisée par l'université Ferhat-Abbas (Sétif-1), en partenariat avec le groupe Sonatrach, qu'en 2023 et 2024, Sonatrach a signé 4 contrats de valorisation des hydrocarbures, dont le pétrole et le gaz, investissant pour cela plus de 14 milliards de dollars sur 4 ans, dans le but de créer plus de valeur ajoutée lors de l'exportation de nos ressources brutes en hydrocarbures.

Il a qualifié, dans ce contexte, "d'important" le fait de passer à l'étape de l'acquisition d'une technologie algérienne dans ce domaine afin de économiser davantage de devises.

Il a également indiqué, à cet égard, que depuis 2020, le groupe Sonatrach s'est engagé dans un processus d'ouverture sur les partenaires et les chercheurs au niveau national, tenant plusieurs rencontres qui ont abouti à la conclusion de contrats de partenariat avec de nombreuses universités du pays et au développement de programmes de recherche appliquée avec différentes parties liées au domaine aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. De son côté, le chef du département de Génie des procédés de l'université Ferhat-Abbas, et président de cette conférence, Tayeb Fakhreddine Boukezoula, soulignant que cette rencontre réunit 260 experts, chercheurs et universitaires issus de différentes wilayas du pays et de 4 pays étrangers (Turquie, Malaisie, Canada et Espagne), a affirmé que cette initiative s'inscrit dans le cadre des projets de recherche conjoints entre l'université de



Sétif 1 et Sonatrach, conformément à la législation en vigueur. La conférence vise à réunir des universitaires, des chercheurs et des experts industriels de Sonatrach, pour mettre en exergue les recherches et les innovations en matière d'amélioration des process de production et de traitement du pétrole et du gaz, en mettant l'accent sur les techniques de capture et de récupération du carbone pour réduire l'impact sur l'environnement et promouvoir la durabilité dans le secteur de l'énergie, outre la réalisation de l'indépendance technologique dans les méthodes modernes de fabrication des catalyseurs chimiques qui représentent la "boîte noire" du fonctionnement des réacteurs

industriels pétrochimiques et contribuent à l'augmentation de leur performance et de leur efficacité. Les participants aborderont 4 thèmes : «Les méthodes modernes dans la préparation des catalyseurs chimiques», «Le rôle des catalyseurs chimiques dans la production de gaz, du benzène et de l'hydrogène», «Les applications de l'intelligence artificielle dans l'augmentation de l'efficacité des unités industrielles» et «Les méthodes modernes de contrôle des différentes unités industrielles» et ce, à travers 8 conférences animées par des chercheurs de niveau scientifique international, en plus de 45 communications d'universitaires et de cadres de Sonatrach.

UIC

L'Algérie a opéré un bond qualitatif en matière de développement des chemins de fer

L'Union internationale des chemins de fer (UIC) a salué, mardi, les projets « ambitieux et intéressants » réalisés par l'Algérie et ceux en cours de réalisation dans le domaine des chemins de fer, affirmant que l'Algérie a opéré un bond qualitatif en matière de développement de ce type de projets.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une journée d'étude organisée par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), le représentant de l'UIC, Jesus Palma a précisé que « l'Algérie a opéré un bond qualitatif dans le développement de ses grands projets, notamment ceux relatifs à la réalisation d'un vaste réseau de chemins de fer dans les régions sahariennes ».

Ce type de projets ambitieux représente « un grand défi » à relever, compte tenu des conditions géographiques difficiles au sud

du pays, a-t-il indiqué, relevant que ce que l'Algérie entreprend sur ce plan « constitue une expérience intéressante, et nous souhaitons comprendre les solutions présentées par l'Algérie pour le développement des infrastructures dans les régions sahariennes ».

« Les réalisations de l'Algérie suscitent l'admiration. J'ai également visité le projet d'extension du métro d'Alger, c'est un projet remarquable qui met en avant le développement des infrastructures en Algérie », a-t-il affirmé.

L'Algérie occupe « une position privilégiée » dans le continent africain en termes d'infrastructures, et joue « un rôle majeur » dans l'établissement d'une liaison entre l'Afrique et l'Europe, selon le même responsable, ajoutant que les projets d'infrastructures en cours de réalisation dans le domaine du transport ferroviaire « ne sont pas uniquement une fierté pour l'Algérie

mais également pour les membres de l'UIC ».

L'UIC a affirmé sa disposition à renforcer la coopération avec l'Algérie pour suivre le développement de son infrastructure, notamment en termes d'appui technique et de facilitation de l'opération d'achat des billets de train par les voyageurs ainsi que l'organisation de sessions de formation.

Lors de la journée d'étude organisée sous le thème « Les solutions innovantes dans le domaine du transport ferroviaire », dans le cadre de la 20e édition du Salon international des travaux publics (SITP), tenu du 24 au 27 novembre, les participants ont évoqué les principales solutions techniques en matière de système de signalisation et de télécommunication dans le domaine des chemins de fer.

A cet égard, le directeur général (DG) de l'Anesrif, a affirmé dans son allocution d'ouverture que l'innovation représentait «

PÉTROLE Le Brent clôture à 72,81 dollars

Les cours du pétrole ont reflué mardi et ce, en raison des risques liés aux tensions géopolitiques, mais restaient toutefois contenus par la perspective d'un maintien des quotas de production de l'Opep+.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a lâché de 0,27% à 72,81 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a chuté de 0,25% à 68,77 dollars.

INDUSTRIE Ghrieb procède à l'installation du secrétaire général et du chef de cabinet du ministère

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a présidé, mardi à Alger, la cérémonie d'installation de Salem Ahmed Zaïd au poste de chargé des affaires du Secrétariat général du ministère et de Mokhtar Bourouina au poste de chargé de la gestion du Cabinet et ce, en présence de Fouad Hadji, ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, indique un communiqué du ministère.

Lors de la cérémonie d'installation, le ministre a souligné "l'importance de poursuivre les efforts consentis pour le développement du secteur de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, à la lumière des grands défis que connaît le secteur", saluant "le rôle important qu'il incombe aux cadres du secteur dans la relance de la dynamique qualitative escomptée". Pour sa part, le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, a insisté sur l'importance de la ressource humaine dans le développement du secteur.

L'installation de Salem Ahmed Zaïd et Mokhtar Bourouina intervient en remplacement de Drifa Khoudir et de Amina Bendahmane, conclut le document.

la clé » pour tout développement en matière d'infrastructures, notamment les chemins de fer, en trouvant des solutions innovantes pour la protection des lignes et la sécurisation des trains.

De son côté, le directeur d'études et de contrôle de gestion à l'Anesrif, Nabil Boubaya, a indiqué que l'Agence veillait à l'utilisation des techniques de pointe dans le domaine des télécommunications et des systèmes de signalisation adoptés par l'UIC. Les représentants des sociétés internationales et des centres de recherches algériens ont exposé les techniques de pointe qui s'appuient sur l'internet 4G et 5G, permettant l'augmentation du nombre de trains en circulation grâce à la transmission rapide des informations sur le trafic des trains, ainsi que les techniques de protection des chemins de fer contre l'avancée des sables et les catastrophes naturelles.

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

Guterres salue l'accord de cessez-le-feu

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est félicité de l'annonce d'un cessez-le-feu au Liban visant à mettre un terme à plus d'un an d'agression sioniste barbare, a indiqué son porte-parole dans un communiqué.

Le chef de l'Onu espère que cet accord "pourra mettre fin à la violence" au Liban, en proie depuis le 8 octobre 2023 à des massacres sionistes sanglants, indique le communiqué publié mardi. Guterres "exhorte les parties à respecter pleinement et à mettre en œuvre rapidement tous les engagements pris dans le cadre de cet accord, et à prendre des mesures immédiates en vue de la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 du Conseil de sécurité", ayant mis fin à une agression sioniste précédente survenue en 2006, d'après la même source. "Le coordinateur spécial des Nations Unies pour le Liban

et la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) sont prêts à soutenir la mise en œuvre de cet accord, conformément à leurs mandats respectifs", ajoute le communiqué.

Le cessez-le-feu est entré en vigueur mercredi matin.

Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a salué une "étape fondamentale" vers la stabilité régionale.

La trêve valable depuis 04h00 (02h00 GMT), doit mettre fin aux agressions sionistes sauvages contre le Liban, lancées le 8 octobre 2023, ayant fait, selon un dernier bilan officiel, au moins 3.823 martyrs et 15.859 blessés parmi les Libanais, en majorité des femmes et des enfants.



BEYROUTH

Entrée en vigueur d'un cessez-le-feu au Liban après plus d'un an d'agression sioniste dévastatrice

Un cessez-le-feu est entré en vigueur tôt mercredi au Liban, après plus d'un an d'agression sioniste barbare contre ce pays, ayant fait près de 4.000 martyrs libanais, des enfants et des femmes pour la plupart, ont rapporté des médias. Aussitôt annoncé, l'accord de cessez-le-feu a été salué par le Premier ministre libanais, Najib Mikati, y voyant une "étape fondamentale" vers la stabilité régionale.

Cité par l'Agence nationale de l'Information (ANI), M. Mikati a indiqué que son gouvernement était engagé à "renforcer la présence de l'armée dans le sud du pays".

La trêve valable depuis 02h00 GMT, doit mettre fin aux agressions sionistes sauvages contre le Liban, lancées le 8 octobre 2023, ayant fait, selon un dernier bilan officiel, au moins 3.823 martyrs et 15.859 blessés, en majorité des femmes et des enfants.

R. I. /Agences

AGRESSION DE MOHAMED MAYARA

Un acte symbolique de violence contre les activistes sahraouis

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a dénoncé « l'intensification » de « la politique répressive systématique » menée par la puissance occupante marocaine à l'encontre des activistes sahraouis, alertant sur la gravité de l'agression dont a été victime le journaliste Mohamed Mayara, il y a quelques jours.

« Dans le cadre de la politique répressive systématique menée par la puissance occupante marocaine, reposant sur l'incitation à la haine et à la violence à l'encontre des activistes sahraouis - qu'ils soient politiques, juridiques, médiatiques ou blogueurs -, les attaques contre les défenseurs des droits du peuple sahraoui à l'autodétermination s'intensifient dans la partie occupée du Sahara occidental », a-t-il déploré dans un communiqué.

Le collectif affirme, à ce titre, que l'agression dont a été victime le journaliste et défenseur sahraoui des droits humains, Mohamed Mayara, le 19 novembre, est « directement liée à son activité journalistique et militante ». Ce dernier, dans le cadre de son travail

avec l'agence sahraouie d'information, Equipe Media, documente et dénonce les crimes contre l'humanité commis par la puissance occupante marocaine à l'encontre des civils sahraouis dans la partie occupée du Sahara occidental. Le Codesa rappelle, à ce titre, que son père, El Haiba Mayara, avait été enlevé en 1975 avec trois de ses frères par les forces d'occupation marocaines, puis conduit, avec des centaines d'autres civils sahraouis, dans des centres de détention secrets au Maroc. « Bien qu'une partie des disparus ait été libérée en 1991, son père a péri durant sa détention forcée », a-t-il regretté.

Selon ce collectif, Mohamed Mayara a également subi des représailles multiples, notamment la perte de son emploi, des violences physiques, des campagnes de diffamation, ainsi que la suspension arbitraire du salaire de son épouse. Citant des témoignages concordants, le collectif affirme que Mohamed Mayara, coordinateur de l'équipe médiatique sahraouie Equipe Media, était « surveillé et poursuivi par deux colons marocains circulant à

moto, qui l'ont ensuite violemment battu en pleine rue », soulignant que « cette agression a causé des blessures et des contusions multiples nécessitant son transfert à l'hôpital de Laâyoune occupée ». « Ces actions s'inscrivent dans une politique de répression collective visant à imposer la loyauté envers l'occupation marocaine aux civils sahraouis dans la région occupée », a-t-il ajouté.

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental dénonce également la « violation flagrante » du droit fondamental à la liberté de circulation du journaliste et ancien prisonnier politique sahraoui, directeur du réseau médiatique Guargarat, Yahdih Essabi.

Ce dernier a été victime de restrictions administratives le 20 novembre à Laâyoune occupée, où il s'est vu refuser le renouvellement de son passeport. Exprimant, dans ce contexte, sa « solidarité inébranlable » avec les journalistes sahraouis Mohamed Mayara et Yahdih Essabi, ainsi qu'avec toutes les victimes de la répression de l'occupation marocaine,

le collectif « alerte sur la gravité de l'agression dont a été victime Mohamed Mayara, qu'il considère comme un maillon d'une politique générale d'intimidation, de pression et de représailles visant les défenseurs des droits humains, les activistes politiques et les journalistes sahraouis pour leur engagement pacifique en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ».

Il appelle, à ce titre, la communauté internationale et les organisations internationales de défense des droits humains et de la liberté de la presse à condamner ces violations systématiques perpétrées par la puissance occupante marocaine. Le Codesa appelle également à « œuvrer pour la mise en place d'un mécanisme international de protection des civils et défenseurs sahraouis des droits humains dans la partie occupée du Sahara occidental », et à « garantir le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté sur ses ressources naturelles ».

R. I. /Agences

CRB 1 - 0. PIRATES 2

Amrani : "Nous avons montré deux visages différents et nous ne méritons pas la défaite"

L'entraîneur du CR Belouizdad, Abdelkader Amrani, a affirmé que son équipe ne méritait pas la défaite subie mardi contre l'Orlando Pirates sud-africain.



Le CRB a connu une défaite surprise lors de la soirée de mardi, perdant 2-1 contre les Sud-Africains lors de la première journée de la phase de groupes de la Ligue des champions de la CAF.

Concernant cette défaite, Amrani a déclaré : "Nous avons montré deux visages différents, un en première mi-temps et un autre en seconde. Le début n'a pas été bon, et encaisser un but dans les cinq premières minutes a eu un impact sur nous et perturbé les joueurs."

Lors de la conférence de presse après

le match, l'entraîneur a ajouté : "Ensuite, nous avons encaissé un deuxième but à la 26e minute, alors que nous étions présents défensivement... Nous avons trop respecté notre adversaire et avons oublié notre propre jeu."

Il a également précisé que son équipe avait été meilleure en seconde période, créant plusieurs occasions, tandis que l'adversaire s'était contenté de jouer en contre-attaque.

Il a conclu : "Les joueurs ont fourni de grands efforts. Nous ne méritons pas cette défaite, un match nul aurait été

un résultat logique. La défaite est difficile à accepter, et je remercie les supporters qui nous ont soutenus jusqu'à la dernière minute, malgré l'amertume de la défaite."



LIGUE DES CHAMPIONS Hadj Moussa élu homme du match face à Manchester City

Le joueur international algérien du Feyenoord Rotterdam, Anis Hadj Moussa, a remporté le prix de l'homme du match lors de la rencontre face à Manchester City, dans le cadre de la cinquième journée de la Ligue des champions de l'UEFA.

L'Algérien a brillé lors de ce match, en menant son équipe à un match nul face à Manchester City sur leur terrain de l'Etihad Stadium. Hadj Moussa a marqué un but et délivré une passe décisive qui a mené à un autre but, permettant à son équipe de revenir après avoir été menée 3-0.

Le joueur des Fenecs avait déjà inscrit deux buts, l'un face à Heerenveen et l'autre contre Almere City en Eredivisie, ainsi qu'un autre contre le Rapid Salzbourg lors de la quatrième journée de la Ligue des champions.

Hadj Moussa a été titularisé pour ce match et a joué l'intégralité de la rencontre. Il a marqué son but à la 75e minute, alors que son équipe était menée 3-0, avant que son coéquipier Jiménez n'ajoute un deuxième but à la 82e minute. David Hancko a égalisé pour Feyenoord à la 89e minute.

EQUIPE NATIONALE

Blaïli offre un "double assist" et mène l'Espérance de Tunis à une victoire 4-0 contre Jouliba

L'ailier gauche de l'équipe nationale, Youcef Blaïli, poursuit son excellente saison avec son équipe, l'Espérance sportive de Tunis, en Ligue des champions africaine. Blaïli a été titulaire lors de la première journée du groupe D, mardi soir, entre son équipe, l'Espérance, et l'équipe malienne de Jouliba. Le match s'est terminé sur une victoire 4-0 en faveur de l'équipe tunisienne. Lors de cette rencontre, le joueur des Fenecs, Blaïli, a offert deux passes décisives. La première, à la 4e minute, a permis à son coéquipier Bouchniaba de marquer après s'être retrouvé seul face au gardien.

Pour le deuxième but, à la 40e minute, Blaïli a délivré une magnifique passe décisive du talon, permettant à son



coéquipier Monkwan de creuser l'écart. Blaïli a été contraint de quitter le terrain à la 43e minute de la première mi-temps en raison d'une blessure.

Il est à noter que Youcef Blaïli a joué dix matchs avec l'Espérance jusqu'à présent, marquant 7 buts et délivrant 6 passes décisives.

Beaumelle :
"Je suis content de la performance de l'équipe face à Mazembe et je pense que l'arbitre nous a privés d'un penalty"

L'entraîneur du MCA, Amir Beaumelle, a salué la performance de ses joueurs lors du premier match de la phase de groupes de la Ligue des champions africaine face au TP Mazembe congolais. Le coach a déclaré après le match, qui s'est terminé sur un score nul et vierge : "Le match nul à Lubumbashi contre le TP Mazembe est un bon résultat. Nous avons été très proches de marquer à plusieurs reprises." Et d'ajouter : "Je pense que l'arbitre nous a privés d'un penalty. Je suis content de la performance des joueurs dans cette rencontre, maintenant nous avons une grande confiance et nous voulons briller à l'échelle continentale." Beaumelle a poursuivi : "Le TP Mazembe est une bonne équipe avec de bonnes qualités physiques. Un match nul chez eux n'aurait pas de sens si nous ne remportons pas la deuxième journée."

Il a conclu : "Nous cherchons à obtenir de bons résultats en Ligue des champions."

UNCHARTED



21h25

TMC

Encore adolescents, Sam Drake et son frère cadet Nathan, deux orphelins, tentent de dérober une précieuse carte de Magellan, liée à l'un de leurs lointains ancêtres. Mais leur tentative échoue, et ils sont pris en flagrant délit, avant d'être ramenés de force à l'orphelinat. Alors que Sam, le plus aventureux des deux, risque d'être renvoyé, il prend la décision de fuir, promettant à Nathan qu'il reviendra un jour pour le retrouver.

Les années passent, et Nathan vit désormais à New York, où il travaille comme barman, se distinguant par son talent pour les cocktails.

**COMMANDANT SAINT-BARTH
LE MYSTÈRE DE LA CAGE ROUILLÉE**



21h10

TF1

Le commandant Saint Barth se découvre une passion commune avec Lou, la fille d'Avril : l'apnée. Partageant cet amour de la mer, ils décident de s'aventurer ensemble dans cette discipline, mais pour garantir la sécurité de Lou, Saint Barth impose ses propres conditions. Cependant, leur tranquillité est perturbée lorsqu'un cadavre, celui de Margot Rimmel, est retrouvé dans une cage à requins. Chercheuse pour un laboratoire océanographique, Margot semble avoir été victime d'un stress extrême, comme l'indiquent les blessures visibles sur son corps. Intrigués, Saint Barth et George, son collègue, interrogent l'amie et collègue...

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00

2

"Serial donneur" : Le sperme est devenu une denrée rare et recherchée. En France, il faut en moyenne 15,5 mois pour obtenir un don via un centre officiel (CECOS). Face à ces délais, certaines femmes se tournent vers le « marché noir du sperme » sur les réseaux sociaux, où les transactions sont moins encadrées. Le magazine suit Maddy, une femme qui a déjà eu deux enfants grâce à un géniteur trouvé sur Facebook. Les journalistes organisent également une séance de don en caméra cachée, où le donneur, dans un climat tendu, multiplie les propositions sexuelles. Certains de ces donneurs, surnommés « sérial-donneurs »...

**MEURTRES À...
MEURTRES À COLMAR**



21h05

3

Étienne Ronsard, chirurgien humanitaire, se rend à Colmar pour élucider les circonstances de la mort de son fils, Gilles, chef de la brigade criminelle. À son arrivée, il rencontre Anaïs Lacombe, la nouvelle responsable de la brigade, récemment endeuillée par la perte de son fiancé, Arnaud, également policier. Convaincue que Gilles, qui conduisait sous l'emprise de stupéfiants au moment de l'accident, est responsable de la tragédie, Anaïs croit que ce dernier a causé la mort d'Arnaud, en plus de la sienne. Cependant, Étienne est persuadé que son fils n'était pas un consommateur de drogues...



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

EVIL



20h55

arte

Après une violente altercation avec un camarade, Erik, un adolescent impulsif, est exclu de son lycée. Sa mère, dans l'espoir de lui offrir une nouvelle chance, l'inscrit à Stjernsberg, un internat prestigieux situé dans la banlieue reculée de Stockholm. Mais dès son arrivée, Erik découvre avec horreur que la loi du plus fort y prévaut : un groupe d'élèves de 4^e année impose ses règles, instaurant un système cruel de punitions et d'humiliations envers les plus jeunes. La direction de l'établissement ferme les yeux sur ces abus. Lors d'un week-end de retour à la maison, Erik est confronté à la violence de son beau-père...

**TAUTAVEL :
VIVRE EN EUROPE AVANT NÉANDERTAL**



21h07

5

Entre 700 000 et 220 000 ans avant notre ère, bien avant l'apparition d'Homo sapiens et de Néandertal, l'Homo heidelbergensis occupait le territoire qui est aujourd'hui la France. Dans les Pyrénées, la grotte de Tautavel conserve les vestiges de cet être qui a survécu à une époque glaciaire particulièrement rude. Depuis sa découverte en 1971, les recherches sur « l'homme de Tautavel » ont considérablement enrichi notre compréhension de ces ancêtres des Néandertaliens. Ces premiers humains utilisaient des peaux d'animaux pour se protéger du froid glacial, possédaient un système de communication sophistiqué...

**NEW YORK, SECTION
CRIMINELLE**



21h05

TF1

Le corps du détective privé Diego Bracho est découvert dans une ruelle. Depuis plusieurs jours, il était à la recherche de Corey Fergin, un étudiant et excellent joueur de basket dans l'équipe du campus mais personne ne semblait disposé à l'aider. Goren et Bishop sont chargés de l'enquête sur la mort du détective et se demandent quelles sont les raisons pour lesquelles Diego tenait à retrouver Corey. Afin de comprendre pourquoi il a été tué, ils se lancent sur la piste des commanditaires de son enquête sur le jeune basketteur. Les recherches avancent rapidement. Une histoire confuse mais rattrapée par l'interprétation de Vincent D'Onofrio.

LA FAILLE



21h05

**Chérie
25**

Willy Beachum est un ambitieux procureur adjoint de Los Angeles. Avant de prendre de nouvelles fonctions au sein d'un important cabinet privé, il désire terminer sur un coup d'éclat. Aussi, lorsqu'il apprend qu'un dénommé Ted Crawford a été arrêté pour avoir assassiné sa femme adultère, se saisit-il de l'affaire. Mais l'inspecteur Nunally le met en garde. En effet, le meurtrier, Ted Crawford, redoutable manipulateur, semble hors d'atteinte. Sur fond de manipulation, Gregory Hoblit signe un thriller psychologique bien ficelé et interprété.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Libre

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:59
Dohr	12:36
Asr	15:15
Maghreb	17:34
Icha	19:02

DÉCÈS DE GILLES DEVERS

L'AVOCAT FRANÇAIS, SYMBOLISANT LA LUTTE POUR LA PALESTINE

Le décès de l'avocat français et docteur en droit, Gilles Devers, à l'âge de 68 ans, a attristé tous ceux qui l'ont connu comme un grand défenseur de la cause palestinienne.

Spécialiste du droit international, Devers a représenté le peuple palestinien devant la Cour internationale de Justice et a joué un rôle crucial dans l'émission de mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et l'ancien ministre de la Défense Yoav Galant, accusés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Fondateur du «Comité international des avocats», un réseau mondial de plus de 500 avocats et experts juridiques, Gilles Devers a toujours œuvré pour la justice et la responsabilité des responsables de crimes de guerre.

En dépit de sa maladie, il a insisté pour commenter la victoire juridique qu'il avait portée pendant des années.

Le membre du bureau politique du



Hamas, Dr. Bassem Naeem, a exprimé ses condoléances à la famille du défunt, saluant son soutien indéfectible à la cause du

peuple palestinien, notamment après l'agression israélienne contre Ghaza en octobre 2023.

JUSTICE

«Placement en détention provisoire de l'ex-président de la FAF, Kheïreddine Zetchi»

Le juge d'instruction de la chambre 3 du pôle pénal économique et financier a ordonné, ce mercredi 27 novembre, le placement en détention provisoire de l'ex-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, à la prison de Kolea.

Zetchi fait face à des accusations graves liées à des contrats non conformes à la procédure interne des marchés publics, visant à accorder des privilèges injustifiés, entraînant ainsi un détournement de fonds publics au sein de la Fédération algérienne de football et dans les caisses de l'État.

Il a été inculpé pour plusieurs délits en vertu de la loi sur la lutte contre la corruption (loi 01/06), notamment pour abus de fonction, détournement intentionnel de fonds publics, participation au détournement de contrats contraires aux prescriptions législatives et réglementaires dans le but d'octroyer des avantages injustifiés, ainsi que pour avoir bénéficié d'avantages indus dans le cadre de contrats avec l'État ou ses institutions.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 222 blessés en 24 heures

Neuf personnes sont décédées et 160 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique, ce mercredi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec deux morts et six blessés suite au renversement d'un véhicule léger sur le CW n 24, dans la commune et daïra d'Abalessa, précise la même source.

Par ailleurs, la Protection civile de la wilaya de Sétif a enregistré le décès d'un homme âgé de 67 ans asphyxié par le monoxyde de carbone émanant de la conduite d'évacuation des gaz combustibles d'un chauffage central dans la cuisine d'une habitation, dans la commune et daïra de ladite wilaya, note le communiqué.

Des soins de première urgence ont été également prodigués à deux personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile situé dans la commune et daïra d'Annaba.

En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de (04) incendies urbains et divers dans les wilayas d'Annaba, Mila, Illizi et Alger. Ce dernier qui a enregistré le décès d'un homme de 71 ans, dans la commune d'El Makaria, daïra Hussein Dey et ce, suite à l'incendie qui s'est déclaré dans une cave utilisée comme habitation, ajoute le communiqué.

ARTS PLASTIQUES

LE 8^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ART CONTEMPORAIN S'OUVRE À ALGER

Le 8e Festival culturel international d'art contemporain (Ifca), a été inauguré mardi au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger, par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, en présence de plasticiens professionnels, algériens et étrangers, issus de 39 pays, dont la Palestine, invité d'honneur de cette édition.

Placé sous le slogan de, « Pour un nouvel héritage », le 8e Ifca a été ouvert en présence de hauts fonctionnaires de l'Etat algérien, de représentants des deux chambres parlementaires, ainsi que ceux des missions diplomatiques accréditées à Alger, celles des pays participants à ce grand événement notamment.

Dédié à l'art contemporain, cette grande manifestation culturelle internationale qui revient après plusieurs années d'interruption, rassemblera, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et jusqu'au 7 décembre prochain, des œuvres réalisées par 70 artistes algériens et étrangers, représentant 39 pays, issus des cinq continents. Des travaux artistiques de créateurs palestiniens, exposés dans ce Festival abordent la résilience du peuple palestinien, à Ghaza notamment, face à l'abjection et la barbarie de l'armée terroriste sioniste. Dans une déclaration à la presse, le ministre de la Culture et des Arts a « salué les artistes algériens ou qu'ils se trouvaient, qui ont mis leur art au service de la Paix, de l'Amour et de la Beauté esthétique et qui œuvrent à servir l'Algérie et à défendre sa Culture, son

authenticité et sa civilisation ». M. Ballalou a également « salué la Palestine, dont la présence à ce festival constituait un « message de résilience adressé au monde entier », rappelant que son statut d'invité d'honneur au 8e Ifca, traduisait à son égard, tout le respect et l'élan de fraternité inébranlable et de soutien indéfectible de l'Etat et du peuple algériens. Qualifiant le 8e IFCA de, « belle et grande manifestation », de « renaissance culturelle et artistique » et d'« étape importante dans l'histoire de l'Art, car valorisant les efforts consentis en faveur de l'artiste », le ministre de la Culture et des Arts, a rappelé, à cet effet, l'« avènement du Statut de l'artiste, la prise en charge de sa situation socioprofessionnelle, son encouragement à créer des espaces artistiques et l'ouverture d'Ecoles et d'Instituts de formation ». Réitérant aux associations culturelles l'« accompagnement de son département sur les plans, moral, financier et administratif », M. Ballalou a annoncé la « promulgation prochaine d'une loi sur les coopératives artistiques qui permettra aux artistes de créer leurs propres institutions culturelles, artistiques et sociales à but lucratif ». Il a également lancé un appel à tous les artistes et les professionnels de l'Art algériens, établis en Algérie ou à l'étranger, pour « contribuer à la renaissance culturelle et artistique, par l'instauration d'un marché de l'Art qui puisse garantir un climat favorable à la création de richesses ». Le ministre de la Culture et

des Arts a conclu avec le souhait de « réussir, tous ensemble, le changement espéré dans la conception même de toute manifestation culturelle » qui doit, selon lui, sortir de la « vision du simple spectacle ponctuel » pour s'élever à celle d'un « véritable projet porteur d'une dynamique culturelle et artistique ».

Des professionnels issus de plusieurs pays, partageront leurs expériences dans le domaine, à l'occasion d'un Forum, durant lequel se tiendront également des rencontres thématiques prévues à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger « Ahmed et Rabah-Asselah », sur les problématiques de diffusion et de l'économie des arts, ainsi que les espaces d'exposition électroniques.

Une autre rencontre, sur le thème de « l'art de la résistance palestinienne » sera animée par des artistes palestiniens de renom, à l'image de Steve Sabella, Tayseer Barakat, Hani Zurob, Rafat Asad, Areen Hassan et Bashar Alhroub.

« L'Algérie, qui a toujours exprimé son soutien politique constant au combat du peuple palestinien et à sa résistance contre l'occupant sioniste, soutient également cette noble cause à travers l'art et la culture », a affirmé le commissaire du 8e IFCA, le plasticien Hamza Bounoua.

Par ailleurs, un hommage à des artistes peintres disparus est également au menu de ce festival, par la présentation des collections privées de Baya, Arezki Larbi, Salah Hioune, Djamel Larouk et Kamel Nezzar.